



École Lévis-Sauvé Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



Procès-verbal – Séance du conseil d'établissement Lundi 26 mars 2018

Présences

François Millette, directeur
Chantal Mercier, responsable du Service de garde
Josée Laplante, représentante des P.N.E.
Isabelle Jacques, représentante des enseignants
Manon Lapierre, représentante des enseignants
Hala Jawlakh, représentante des parents et présidente du CÉ
Hélène Leung, représentante des parents
Jonathan Ruel, représentant des parents
Marie-Hélène Bernard, représentante des parents
Soraya Calixte, représentante de la communauté

1. Ouverture de la séance

La séance s'ouvre à 18 h 36.

2. Constat du Quorum

Le quorum est atteint.

3. Parole du public

Aucun membre du public n'est présent.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Isabelle Jacques. Adopté à l'unanimité.

5. Nomination d'un représentant de la communauté

Hala Jawlakh propose la nomination de Soraya Calixte, intervenante jeunesse pour le programme Sac à dos de Toujours Ensemble. La nomination est acceptée à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal dernier C.É.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 26 février 2018 est proposée par Hélène Leung. Adopté à l'unanimité.

7. Correspondance : note concernant les surplus, Procédurier (La Politique relative aux contributions financières demandées aux parents ou aux usagers)

Hala Jawlakh présente une note reçue de la CSMB concernant les surplus : la CSMB y détaille ses surplus globaux et confirme qu'elle ne s'appropriera pas de surplus du budget de l'école.

François Millette enverra cette note aux autres membres du CÉ.

Hala Jawlakh présente le procédurier *Politique relative aux contributions financières demandées aux parents ou aux usagers* que M. Bertrand, le directeur général de la Commission scolaire, a présenté aux comités des parents le 7 février 2018. Ce procédurier encadre les frais chargés aux parents pour le matériel didactique, fournitures scolaires (incluant les photocopies), les activités, et la surveillance. À lire avant la prochaine séance, où le CÉ devra se prononcer sur les listes des fournitures scolaires de 2018-19.

8. Consultations : Critères de sélection pour une direction d'école, Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire

François Millette sort de la salle pour que les membres du CÉ puissent discuter librement du document *Critères de sélection pour la nomination de directrice ou directeur d'école*.

Manon Lapierre propose l'adoption sans modification du document existant. Adopté à l'unanimité.

Hala Jawlakh présente le document *Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire*, et attire l'attention des membres sur le chapitre II, portant sur les règles budgétaires internes. Le CÉ est consulté sur ce document et doit faire parvenir ses commentaires avant le 13 avril 2018.

Hala Jawlakh estime que la CSMB a pris les recommandations de la dernière consultation sérieusement.

François Millette est satisfait de la transparence du processus de révision du document.

Personne n'exprime de commentaire sur le document pour la consultation.

9. Mot des enseignants

Isabelle Jacques informe le CÉ des activités suivantes :

Les rencontres pour les bulletins ont eu lieu les 1^{er} et 2 mars.

La planification collective pour l'an prochain avec un conseiller pédagogique est déjà en cours.

Le lundi 26 mars a eu lieu une sortie avec les élèves à l'école de cirque de Verdun.

Le jeudi 29 mars aura lieu une activité cabane à sucre « J'aime Lévis-Sauvé ».

La semaine du 3 avril sera la *semaine de l'autisme et de la différence*. Une salle sensorielle sera aménagée dans le bureau de la psychoéducatrice. 2 élèves par classe pourront l'essayer pendant 15 minutes.

François Millette ajoute que le 4 avril sera une journée habillée en bleue, le 5 avril sera prise une photo des élèves placés en boucle à partir du toit. Il y a eu achat de plusieurs livres expliquant l'autisme.

Hélène Leung va partager une vidéo expliquant l'autisme ; Hala Jawlakh suggère qu'une vidéo soit diffusée aux parents.

François Millette va actualiser la page Facebook de la semaine de l'autisme, créée il y a deux ans.

Hala Jawlakh informe les enseignantes que le musée Boréal de Trois-Rivières a un budget pour se déplacer à l'école pour un atelier sur le papier et d'autres ateliers scientifiques. Best Buy a aussi des bourses techno pour les écoles, d'une valeur de 10 000 \$.

10. Mot du P.N.E.

Josée Laplante explique que le P.N.E. est aussi impliqué dans la semaine de la différence.

La psychologue a offert des ateliers sur le stress et l'anxiété aux élèves de 5e-6e année en février.

11. Mot du service de garde

Chantal Mercier explique que le 26 mars a eu lieu une rencontre avec le responsable du service hophop. Il sera mis en application à la mi-avril pour tout le monde au service de garde. Il n'y aura pas de groupe test, sinon il y aurait trop peu d'enfants (on s'attend à une participation de 25 %). Le service sera gratuit pour les parents jusqu'en septembre, et sans frais pour l'école en tout temps.

Marie-Hélène Bernard remarque que le système Amigest à sa garderie est semblable et permet de communiquer avec les parents, si jamais on cherche un remplacement à hophop.

Chantal Mercier informe le CÉ des activités suivantes :

La semaine du 19 mars a eu lieu le défi chin-chin sur l'importance de boire de l'eau. Des gagnants se sont mérités des bouteilles d'eau métalliques.

Tout le mois d'avril se tiendra le défi santé.

Dans deux semaines débiteront de nouvelles activités *on s'éclate*, dont « monter-démonter », pour laquelle les membres du CÉ et les parents sont invités à apporter des choses de la maison s'ils en ont à offrir.

12. Mot de la direction : Grille-matière – pour le prochain CÉ, Calendrier scolaire – pour approbation, Maquette (horaire) – pour approbation, Profils (inscriptions), 1 pédago annulée, Fondation suivi

François Millette prend la parole.

La grille-matière a été soumise à l'équipe-école pour approbation.

Le projet de calendrier scolaire 2018-2019 a été remis au CÉ. Il ressemble à celui des années précédentes. Exception notable : la journée portes ouvertes n'est plus au calendrier. Il y aura une nouvelle formule l'an prochain, qui pourrait inclure l'exposition des œuvres d'art des élèves dans l'école et avoir lieu au printemps. Le 1^{er} octobre 2018 sera une journée pédagogique où le service de garde sera fermé. Cette date a été choisie en raison des élections provinciales pour lesquelles un bureau de vote sera installé à l'école. Ce sera l'occasion d'offrir une formation à toute l'équipe-école.

Il y aura cet été 8 semaines de camp de jour, la dernière étant la semaine du 13 août. Le 10 mai et le 13 juin seront des journées de reprise des cours en cas de tempête.

L'adoption de calendrier scolaire 2018-2019 est proposée par Hélène Leung. Adopté à l'unanimité.

La maquette (horaire) a été présentée pour approbation au personnel qui l'a acceptée. La maquette conserve les deux récréations le matin, une formule jugée gagnante à la fois pour le personnel et pour les élèves (quand on court, on ne se fonce plus dessus !)

L'adoption de la maquette est proposée par Isabelle Jacques. Adoptée à l'unanimité.

Les inscriptions aux profils autres qu'éducation physique (art dramatique, musique, anglais) sont faibles, parfois aussi peu que 6-7 élèves, et la taille des groupes présente un défi pour les enseignants. Par conséquent, l'année prochaine, un seuil minimum d'environ 10 élèves sera appliqué à chacun des profils. Pour cette raison, la plupart des élèves recevront leur 1^{er} choix de profil, mais pour certains ce sera leur 2^e choix.

La journée pédagogique du 11 mai est annulée. Cette information a été diffusée aux parents.

François Millette revient sur la fondation. Il est important de répondre aux questions : pourquoi une fondation, et en voulons-nous une, maintenant que la commission scolaire émet des reçus pour l'impôt ? François Millette dit qu'il consultera les parents si le CÉ le mandate pour le faire.

Josée Laplante exprime des doutes sur la pertinence de la fondation, dans ce contexte, surtout que l'idée originale était pour la cour d'école.

Hala Jawlakh croit qu'il serait bien de consulter les parents, entre autres pour voir s'il y a des gens qui ont des jeunes enfants et qui sont vraiment prêts à le faire. On ne sait pas si les règles budgétaires vont changer un jour, alors il serait plus prudent de créer la fondation maintenant.

Hélène Leung remarque qu'il faut faire un suivi sérieux auprès des parents puisque l'école dispose de temps d'avocats pro bono.

François Millette partagera avec le CÉ le texte pour un sondage et enverra ensuite le sondage aux parents.

Hala Jawlakh ajoute que si le résultat de la consultation est de fermer la demande de fondation, il faudra demander aux avocats si tout est fermé correctement.

13. CRPRS

Hala Jawlakh prend la parole.

La rencontre CRPRS du 21 mars a été annulée faute de quorum. Étaient en présence M. St-Onge, M. Guillemette, les directeurs généraux adjoints du secteur (Crawford, Saules Rieurs, nouvelles inscriptions, autobus clinique, agrandissement école Très-Saint-Sacrament, Mgr Richard).

Les membres ont eu leur souper annuel.

Un Salon de l'apprentissage aura lieu les 21-22 avril.

L'institut des troubles d'apprentissage (privé, OSBL) fait des évaluations pas chères et a publié un référentiel.

14. CCSEHDAA

Hélène Leung prend la parole.

Programme MEED : Au SAS (Secondaire adapté à ta situation), il y a un projet-pilote MEED. Ce projet consiste principalement à offrir un enseignement modulaire aux élèves TSA vivant difficilement le rythme d'un groupe. Pour que le projet se poursuive, une demande de dérogation au MEES a été faite afin que des élèves du premier cycle du secondaire puissent chevaucher les matières entre le premier et le deuxième cycle.

Le programme s'adresse à tous les élèves TSA ou ayant des difficultés langagières âgés de 13 à 21 ans et qui ont comme objectif d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Pour être admis, ces élèves doivent avoir réussi soit le 3e cycle du primaire, soit avoir partiellement réussi le 1er cycle du secondaire.

Présentation du document sur les OPC : Martin Gratton, directeur par intérim du Service des ressources financières, M. Stéphane Bergeron et M. Lafontaine, directeurs adjoints du Service des ressources financières ont fait une présentation sur les OPC. Des documents sur la répartition des techniciens en éducation spécialisée et sur les subventions reçues spécifiquement pour les élèves HDAA vont être transmis prochainement.

La mesure 30810 : En 2016-2017, il y a eu 660 demandes (241 outils alloués) alors que durant cette année scolaire (2017-2018), il y a eu 390 demandes (300 outils alloués).

Les améliorations faites pour cette année (2017-2018) : Un seul formulaire à compléter et les rapports professionnels ne sont plus exigés. Il y a une seule vague de traitement de dossiers, une liste de priorisation des écoles a permis de traiter plus facilement les demandes. Il y a aussi la mise en place d'un comité conjoint SRÉ-SRI et un formulaire d'attribution qui donne les informations complètes nécessaires à l'analyse des dossiers.

15. Documents

Rien

16. Varia

Soraya Calixte parle du programme Sac à dos. Dans le cadre du projet littéracie de Verdun, les élèves sont engagés dans la production d'un livre. La première séance a eu lieu le jeudi 22 mars.

Depuis janvier, les jeunes de sac à dos lisent aux petits du SDG.

Information : la séance du 23 avril est annulée ; prochaine séance se tiendra le 28 mai.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 11.

Jonathan Ruel, secrétaire de la réunion.